



UNION INTERNATIONALE DES
TELECOMMUNICATIONS

Bureau de la normalisation des télécommunications

Genève, le 19 février 2018

Réf.: **Corrigendum 1** – Aux administrations des Etats Membres de l'Union;
TSB AAP-29 – Aux Membres du Secteur UIT-T;
AAP/CL – Aux Associés de l'UIT-T

Copie:

Tél.: +41 22 730 5860 – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;
Fax: +41 22 730 5853 – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;
E-mail: tsbdir@itu.int – Au Directeur du Bureau des radiocommunications

Objet: **Etat des Recommandations auxquelles s'applique la variante de la procédure d'approbation (AAP)**
– Corrigendum relatif à la Recommandation UIT-T G.993.2 (2015) Amd 4

Madame, Monsieur,

En raison d'une erreur technique, le texte du projet de Recommandation UIT-T G.993.2 (2015) Amd 4 qui avait été initialement publié pour Dernier Appel était erroné. Le texte correct a été republié le 19 février 2018, et la date de fin de la période de dernier appel a donc été repoussée du 15 mars 2018 au 19 mars 2018.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee

Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Telephone +41 22 730 51 11
Telefax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Telex 421 000 uit ch
E-mail: itumail@itu.int
Telegram ITU GENEVE

Web page:
www.itu.int